



SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL

POLICE des SÉPULTURES

Le Maire de la commune de VILLENEUVE-LES-AVIGNON (Gard)

Vu la demande présentée le 09 octobre 2024

par Gabriel MATTER

demeurant à 33 rue Paul Cézanne 95520 Osny

en vue d'obtenir l'autorisation de faire exhumer les corps de

Monsieur Robert MATTER décédé le 08/01/2012

Madame Andrée MATTER née WITTMER décédée le 08/02/2021

inhumés dans le cimetière communal

CENTRE VILLE, concession n° 2499, famille MATTER.

Vu le Code des Communes et notamment ses articles L361-1 à L364-6, R361-1 à R364-17 et L131-2-4°,

Vu le Code Pénal,

ARRÊTE : PA 2024 355

Article premier - Gabriel MATTER

est autorisé à faire procéder à l'exhumation des corps de

Monsieur Robert MATTER décédé le 08/01/2012

Madame Andrée MATTER née WITTMER décédée le 08/02/2021

pour les faire réinhumer dans la concession n° 00, du cimetière SÉLESTAT, de la famille MATTER.

Article 2 - Cette opération aura lieu le 24 octobre 2024 à 08 heures 30 minutes

en présence de Pompes funèbres Tillier 30133 Les Angles, son mandataire et sous la surveillance de Monsieur Gérard GUICHARD, conservateur des cimetières.

Fait à VILLENEUVE-LES-AVIGNON, le 09 octobre 2024

Le maire,
Pour le Maire
l'Adjoint.

~ ODYSSEE - Littera 7.67A ~